



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche



07642-F



Distr. GÉNÉRALE

ID/B/C.3/55
26 septembre 1977

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Conseil du développement industriel

Comité permanent

Neuvième session

Vienne, 5-9 décembre 1977

Point 4 c) de l'ordre du jour

EVALUATION DES DOMAINES INDUSTRIELS

Note du Secrétariat

14.77-6975

Distr.: 6 octobre 1977

TABLA DES MATIERES

	Paragraphes	Page
Introduction	1 - 9	3
ANALYSE GENERALE DU PROJET	10 - 17	6
CONCLUSIONS DU GROUPE D'EXPERTS	18 - 33	9

Annexe

LISTE DES DOCUMENTS

Introduction

1. Au cours des 20 dernières années, les domaines industriels ont été considérés comme un instrument important de l'industrialisation des pays en développement et, depuis sa création, l'ONUDI a beaucoup fait pour promouvoir les domaines industriels dans ces pays.

2. Au fil des années, l'Organisation des Nations Unies, et en particulier l'ONUDI, ont entrepris un certain nombre d'études et organisé des réunions consacrées à différents aspects des domaines industriels, études et réunions qui ont servi de base à une série de publications^{1/}. Cette question a aussi été abordée dans plusieurs publications connexes sur la petite industrie.

1/ Création de domaines industriels dans les pays sous-développés
(Publication des Nations Unies, numéro de vente 60.II.B.1).

Planification physique des domaines industriels
(Publication des Nations Unies, numéro de vente 62.II.B.4).

Les domaines industriels en Asie et en Extrême-Orient
(Publication des Nations Unies, numéro de vente 62.II.B.5).

Les domaines industriels en Afrique
(Publication des Nations Unies, numéro de vente 66.II.B.2).

Domaines industriels : politiques, plans et progrès réalisés - Analyse comparative des données d'expérience internationales
(Publication des Nations Unies, numéro de vente 66.II.B.16).

Les domaines industriels en Europe et au Moyen-Orient
(Publication des Nations Unies, numéro de vente 68.II.B.11).

La petite industrie en Amérique latine
(Publication des Nations Unies, numéro de vente 69.II.B.37)

L'industrialisation des pays en voie de développement : problèmes et perspectives. La petite industrie
(Publication des Nations Unies, numéro de vente 69.II.B.39, Vol.11).

3. Ces dernières années, l'Organisme suédois de développement international (SIDA) s'est lui aussi occupé de ce problème et, récemment, il a manifesté le souhait d'évaluer la contribution des domaines industriels au processus d'industrialisation, en ce qui concerne plus particulièrement la promotion des petites et moyennes entreprises. Les échanges de vues que l'ONUDI a eus avec le SIDA en 1974 et 1975 ont abouti à la conclusion d'un accord aux termes duquel l'Organisme suédois acceptait de financer une étude d'évaluation qu'un groupe de consultants devait effectuer, sous les auspices de l'ONUDI, dans certains pays spécialement choisis à cet effet.

4. Les études par pays ont été réalisées en deux phases en 1975 et 1976. Un groupe d'experts s'est réuni en décembre 1976 pour examiner les résultats des études et pour en dégager des conclusions. Le rapport sur les études et sur la réunion du groupe d'experts a été communiqué officiellement aux membres du Conseil du développement industriel, à sa onzième session, tenue en mai et juin 1977^{2/}. Le présent document contient une appréciation d'ensemble sur l'opération d'évaluation et en récapitule les principaux résultats et conclusions.

Objectifs de l'évaluation

5. Les objectifs de l'évaluation, tels qu'ils sont définis dans les directives établies à l'intention des consultants chargés des études par pays^{3/}, étaient de déterminer, le cas échéant, a) les conditions dans lesquelles les investissements dans les programmes de domaines industriels se sont révélés justifiés, et b) les facteurs qui ont contribué au succès de ces projets. Accessoirement, il s'agissait a) de rechercher les types d'entreprises qui conviennent aux programmes de domaines industriels et b) de déterminer la taille optimale d'un domaine industriel dans différentes conditions. Les résultats de l'évaluation et les conclusions qui s'en dégagent doivent servir à orienter les activités d'appui aux programmes de domaines industriels, en ce qui concerne plus particulièrement la promotion des petites et moyennes entreprises.

^{2/} "The Effectiveness of Industrial Estates in Developing Countries" 1977 (UNIDO/ICIS.32).

^{3/} Ibid., annexe III, pages 84 à 90.

Critères appliqués pour choisir les programmes à étudier

6. Pour choisir les pays où des domaines industriels devaient être étudiés, on a appliqué les critères suivants : a) les pays en cause devaient offrir, compte tenu des limites imposées par le temps et par les ressources financières disponibles, une gamme variée et représentative des niveaux de développement économique et industriel existant dans les principales régions du tiers monde et des systèmes économiques et politiques correspondants; b) l'Organisation des Nations Unies devait avoir apporté une aide à ces programmes à un stade quelconque de leur exécution. Le choix a été quelque peu limité par les conditions attachées au second critère et par le nombre de gouvernements disposés et aptes à fournir certains moyens et services pour la réalisation des études devant être effectuées dans leur pays.

7. Les études ont été exécutées en deux phases. Pendant la première (novembre 1975-mars 1976), des missions se sont rendues dans les pays suivants : Cuba, Equateur, Iran, Pakistan, Sénégal et Turquie. Chaque mission a duré deux semaines (en Turquie, quelques jours de plus). En avril 1976, un rapport sur les résultats de la première phase a été publié^{4/}.

8. Ayant pris connaissance de ce rapport, le SIDA et l'ONUDI ont décidé d'un commun accord, en juillet 1976, d'entreprendre une seconde série d'études pour clarifier certaines questions soulevées au cours de la première phase. Pendant la deuxième phase (septembre-novembre 1976), des études ont été exécutées en Argentine, en Malaisie, au Népal, au Nigéria, à Sri Lanka et au Soudan. En outre, un consultant a établi un rapport sur l'Inde en se fondant principalement sur la documentation rassemblée dans le cadre d'une étude effectuée pour le Overseas Development Institute (Royaume-Uni). Dans un deuxième rapport, les résultats de ces études ont été récapitulés et comparés à ceux des études antérieures^{5/}. Les deux rapports sont complémentaires, le second mettant à jour et développant certains points abordés dans le premier.

^{4/} "Report on the Industrial Estate Programmes in Six countries" 1976 (UNIDO/IOD.16).

^{5/} C.R. Wynne-Roberts "Consolidated Survey" 1976 (ID/WG.231/15).

9. Les deux rapports, ainsi que les différents rapports d'évaluation par pays ont constitué la documentation de base présentée au Groupe d'experts sur l'évaluation de l'utilité des domaines industriels dans les pays en développement qui s'est réuni à Vienne du 13 au 16 décembre 1976. Les conclusions des études et de la réunion ont été publiées dans un document unique, en mai 1977^{5/}. On compte en outre se servir de ces études pour élaborer une publication plus complète devant paraître à la fin de 1977 ou au début de 1978.

ANALYSE GÉNÉRALE DU PROJET

10. Les pays où des études ont été faites (voir §§ 7 et 8) représentent tous les niveaux d'industrialisation qui séparent les pays les moins avancés parmi les pays en développement (Népal, Sénégal, Soudan) des pays (comme l'Argentine) ayant un important secteur industriel moderne et où la production industrielle représente une proportion appréciable du produit intérieur brut, en passant par les pays parvenus à divers stades de l'industrialisation. L'Inde fait partie des pays étudiés, non seulement à cause de l'immensité de sa population, mais aussi parce qu'elle possède l'un des programmes de domaines industriels les plus anciens, les plus importants et les plus élaborés.

11. Les consultants ont procédé à peu près de la même façon dans tous les pays, passant les deux ou trois premiers jours au ministère responsable des domaines industriels (en général, le ministère de l'industrie) pour obtenir des informations et des données de base sur la situation industrielle du pays, et en particulier sur la petite industrie et le programme de domaines industriels, puis, en général, consacrant le reste de leur mission à voyager dans le pays pour y visiter les domaines industriels. Enfin, la dernière journée était consacrée à des entretiens au ministère sur les résultats de l'étude.

5/ "The Effectiveness of Industrial Estates in Developing Countries" 1977 (UNIDO/ICIS.32).

12. La liste des organisations visitées et des personnalités rencontrées, jointe aux différents rapports par pays, montre que chaque consultant a eu des entretiens avec un groupe représentatif de responsables de l'industrie et des domaines industriels : ministres et hauts fonctionnaires, représentants des autorités locales et des associations industrielles ou commerciales, directeurs de domaines industriels, chefs d'entreprise. Chaque fois qu'ils l'ont pu, les consultants ont visité des usines et des ateliers implantés à l'intérieur et à l'extérieur des domaines industriels, afin de pouvoir comparer la productivité et les conditions d'exploitation dans les deux cas.

13. Tous les consultants se sont heurtés à certains problèmes. Dans la plupart des pays, le problème majeur consistait à obtenir des données statistiques fiables pour évaluer le rôle des domaines industriels dans le développement par rapport à l'activité industrielle générale du pays. Souvent, les données dataient de plusieurs années, parfois, les comparaisons entre éléments apparentés étaient difficiles à faire, les données n'existant que pour des périodes ou sous des formes différentes. Les données sur la rentabilité et la productivité des entreprises, implantées à l'intérieur et à l'extérieur des domaines industriels étaient impossibles à obtenir, dans quelques pays, les renseignements disponibles ont permis de procéder par approximation. Malgré ces difficultés, on a réussi dans la plupart des cas à estimer quantitativement le rôle joué par les domaines industriels dans le programme industriel national, ainsi que leur effet sur la situation de l'emploi et sur l'amélioration de la rentabilité des entreprises. Les difficultés se sont aggravées lorsqu'on a voulu comparer entre elles les statistiques nationales.

14. Selon les pays, le nombre des domaines industriels varie de 1 (Soudan) à 5 ou 300 (Inde). Certains pays (Népal, Nigéria, Sri Lanka) n'ont que deux ou trois domaines. D'autres (Argentine, Equateur, Iran) ont des programmes de domaines industriels déjà anciens, mais qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas évolué de façon satisfaisante. D'autres encore ont des programmes en rapide expansion, comme la Malaisie, où les domaines industriels sont un élément majeur de l'accélération de

l'industrialisation, ou la Turquie, où ils sont en voie de devenir un facteur clef du développement de la petite industrie. Dans un des pays les moins avancés (Sénégal), un domaine industriel a rencontré un certain succès dans la transformation des artisans en chefs d'entreprise.

15. Les études par pays révèlent aussi bien des succès majeurs que des succès en puissance ou des échecs : il a fallu étudier chacune de ces issues et en tirer un certain nombre de conclusions provisoires. Chaque pays, quel que fût l'état de son programme de domaines industriels, a d'ailleurs donné lieu à d'utiles constatations, qui ont été consignées dans les rapports.

16. Le projet doit donc être considéré comme un succès, malgré la brièveté des missions et, dans beaucoup de cas, les lacunes des statistiques officielles. Cette insuffisance des statistiques a été compensée par le fait que les consultants avaient tous l'expérience de l'industrie, notamment dans les pays en développement et qu'ils ont pu, en général, se servir de cette expérience pour interpréter et compléter les chiffres fournis. Des missions plus longues auraient permis dans certains pays d'obtenir un plus grand nombre de données et de parvenir à plus de précision, mais il est peu probable que le tableau général de la situation eût été sensiblement différent. Une exception possible est présentée par l'Inde, où les dimensions mêmes du pays et la diversité des conditions où doit être réalisé le programme des domaines industriels rendent dangereuse toute généralisation à partir d'un nombre de cas limité. Cependant, le caractère partiel des données obtenues dans ce pays par les consultants a été compensé jusqu'à un certain point par l'existence d'une étude⁷ sur un groupe de domaines industriels de l'Etat de Mysore, qui avait été réalisée pendant deux périodes différentes, séparées de 10 ans. Cette étude a été utilisée dans la rédaction du document intitulé "Consolidated Survey"⁸ afin de compléter les données réunies par ailleurs.

7/ Somasekhara, N., The Efficacy of Industrial Estates in India (Delhi, Vikas Publishing House Private Ltd., 1975).

8/ C.R. Wynne-Roberts "Consolidated Survey" 1976 (ID/WG.231/15).

17. L'importance de ce projet, par rapport aux autres études des Nations Unies consacrées aux domaines industriels, vient de ce que c'est la première fois que le rôle des domaines industriels fonctionnant dans les pays en développement est évalué par rapport à l'industrialisation générale de ces pays. L'étude comprend également un jugement critique sur l'utilité des domaines industriels et sur les conditions nécessaires à leur succès. Il semble que, jusqu'à présent, l'on ait accepté sans discussion l'idée que les domaines industriels exerçaient une influence décisive sur l'accélération de l'industrialisation en favorisant le développement de la petite entreprise et la formation des chefs d'entreprise. L'étude d'évaluation contient un examen critique de cette idée, et, tout en reconnaissant le rôle important que peuvent jouer les domaines industriels, ont s'y est efforcé de préciser les conditions nécessaires à cette fin. On trouvera ci-après, sous une forme très abrégée, les conclusions à ce sujet du Groupe d'experts.

CONCLUSIONS DU GROUPE D'EXPERTS

18. Le Groupe d'experts réunissait des experts nationaux des pays étudiés, les consultants responsables des études et des représentants de l'Organisme suédois de développement ainsi que de l'ONUDI. Des représentants de la Banque mondiale, du Ministère de la coopération économique de la République fédérale d'Allemagne, de l'Institut de recherche de Delft sur la direction et l'organisation des entreprises (Pays-Bas) et de la Banque hellénique de développement industriel (Grèce) participaient également à la réunion.

19. On peut classer les conclusions du Groupe d'experts selon trois thèmes principaux :
a) le rôle des domaines industriels dans l'industrialisation, b) les conditions de succès des domaines industriels, c) les besoins spéciaux des pays les moins avancés.

Rôle des domaines industriels dans l'industrialisation

20. Le Groupe d'experts a conclu qu'à en juger d'après les indications fournies dans les rapports ou provenant d'autres sources, et à une seule exception près, le rôle purement quantitatif des domaines industriels dans l'industrialisation, c'est-à-dire le nombre d'entreprises implantées sur les domaines d'un pays, la production de ces entreprises et leurs possibilités d'emplois, comparés au nombre total d'entreprises dans le pays, à la production de ces entreprises et à leurs possibilités globales d'emploi dans le secteur de la petite ou moyenne entreprise, est très limité. Dans certains cas, les gouvernements ont investi des sommes considérables, pour peu de résultats jusqu'à présent. Le Groupe d'experts a reconnu que, dans une certaine mesure, cet état de choses peut s'expliquer par la date relativement récente des programmes de domaines industriels, qui n'ont pas encore eu le temps de produire des résultats. Le rôle qualitatif des domaines industriels, c'est-à-dire la supériorité de la production des entreprises implantées sur les domaines, comparées avec les entreprises extérieures aux domaines, est moins facile à apprécier. D'après certaines indications, l'existence des domaines industriels aurait pour effet de prolonger les activités d'entreprises peu rentables, qui devraient peut-être fermer leurs portes dans d'autres conditions.

21. Il semble que certains domaines industriels contribuent à promouvoir le développement de secteurs particuliers, comme les industries à technologie de pointe, ainsi qu'à favoriser la formation des chefs d'entreprises provenant de certains groupes professionnels qualifiés. Au sujet des pays les moins avancés, le Groupe d'experts a remarqué que les domaines industriels ont un rôle important à jouer dans la promotion de l'esprit d'entreprise, mais exigent d'importants apports d'assistance technique, nationale ou internationale.

22. Les domaines industriels ont également servi à éloigner les petites industries des quartiers d'affaires et d'habitation situés dans le centre des villes, allégeant ainsi les problèmes de circulation et permettant une meilleure salubrité publique.

Certains domaines industriels ont réussi par ailleurs à attirer les petites entreprises travaillant par sous-traitance pour des firmes plus importantes ou utilisant des matières premières ou des sous-produits provenant de ces firmes.

23. D'après le Groupe d'experts, les avantages indirects des domaines industriels sont très difficiles à mesurer. L'installation de l'infrastructure matérielle présente certains avantages, notamment grâce aux économies que permet le regroupement des industries, qui diminue pour chaque entreprise les frais - souvent très considérables dans les grandes zones industrielles - d'achats de terrain, d'aménagement des routes, d'installation d'électricité, d'égouts, etc. Il semble qu'un domaine industriel fonctionnant de façon satisfaisante - surtout lorsqu'il s'agit d'un domaine à grande échelle et contenant des entreprises de dimensions différentes - stimule l'économie locale en augmentant le pouvoir d'achat des travailleurs et en favorisant, grâce aux économies externes, l'activité des industries auxiliaires, des ateliers de réparation, des services destinés aux consommateurs et autres services, etc. Il ne semble pas en revanche que les domaines industriels aient pour effet d'améliorer les conditions sociales, quoique le regroupement des ateliers permette aux autorités de contrôler plus facilement l'application de la législation du travail et que, en général, les ateliers implantés sur les domaines industriels offrent aux travailleurs de meilleures conditions que les ateliers implantés à l'extérieur de ces domaines.

Les conditions de succès des domaines industriels

24. Le succès d'un domaine industriel dépend d'un grand nombre de facteurs. De l'avis du groupe d'experts, les plus importants de ces facteurs sont probablement la définition d'une politique judicieuse et d'objectifs réalistes par les autorités compétentes, sur la base d'études préliminaires approfondies, et, ensuite, la fermeté dans la poursuite de ces objectifs. Une fois lesdits objectifs adoptés, il est indispensable de mettre en oeuvre tous les moyens disponibles - financiers fiscaux, promotionnels, et techniques - nécessaires à leur réalisation.

25. Le Groupe d'experte a également estimé qu'on ne pouvait envisager un programme de domaines industriels isolément, en le séparant du programme national d'industrialisation dans son ensemble, seules des relations interindustrielles adéquates permettent à la fois d'optimiser les investissements dans l'infrastructure et de réaliser des économies externes.

26. Le succès d'un domaine industriel dépend, entre autres, des débouchés disponibles, de son emplacement géographique, de sa taille et de son site. Tous ces facteurs sont interdépendants. Pour inspirer confiance et assurer des économies d'échelle un domaine doit atteindre une taille minimum qui varie suivant l'emplacement. Pour le choix du site, il faut tenir compte à la fois des facteurs économiques et sociaux. La participation des institutions et de la collectivité locales est particulièrement importante dans les régions semi urbaines et rurales.

27. Le choix des industries que l'on peut autoriser à s'installer sur un domaine a été jugé important. Un domaine a de meilleures chances de succès s'il se compose de nombreuses firmes appartenant à la même branche d'industrie ou à des branches apparentées, ce n'est qu'à cette condition qu'il est possible et économique d'assurer des services techniques communs. au surplus, l'effet important de proximité peut stimuler le commerce interentreprises.

28. Sur plusieurs des domaines étudiés, les entreprises ne seraient maintenues en vie que par des subventions directes ou indirectes. On en a conclu que, en ce qui concerne à tout le moins les domaines financés par l'Etat, il devrait y avoir une sélection plus rigoureuse des entrepreneurs souhaitant s'y installer, afin d'assurer le rendement maximum des fonds publics consacrés au développement industriel.

29. Les experts ont pleinement reconnu l'importance de l'appui gouvernemental, en particulier dans les pays les moins avancés. La possibilité d'obtenir facilement des prêts ou des crédits, sous réserve des garanties habituelles, a été jugée essentielle. En particulier, on a estimé que les banques de développement pourraient se montrer plus libérales et se laisser guider en matière de financement par la rentabilité du

projet et la valeur de l'entrepreneur plutôt que par des considérations étroites de sécurité et de nantissement. Il est d'autres services dont l'importance varie suivant le degré de développement industriel ou social du pays ou de la région, en font partie l'assistance pour l'obtention de matières premières rares à des prix contrôlés ainsi que les aides fiscales et les services communs, notamment les services de vulgarisation pour la formation du personnel technique et de direction et la fourniture de conseils à ce personnel.

30. Au sujet du financement des domaines industriels, le Groupe d'experts a été informé de la politique de la Banque mondiale en la matière, celle-ci entend amortir tous ses investissements dans les domaines industriels et en tirer un profit.

31. On a estimé que l'organisation et la gestion des domaines jouent un rôle décisif dans leur succès. La gestion des domaines par des coopératives ou des associations d'industriels présente des avantages considérables car elle permet de limiter la participation financière directe des pouvoirs publics et les risques inhérents à cette participation. L'administration d'un domaine doit être confiée à des personnes compétentes et qualifiées, capables de le gérer efficacement et d'y voir un groupement d'entreprises industrielles et non une opération immobilière. Une gestion appropriée exige que l'on s'intéresse au développement des entreprises et qu'on facilite ce développement. Les futurs gestionnaires doivent être choisis et formés avant l'implantation du domaine.

Besoins spéciaux des pays les moins avancés

32. Le Groupe d'experts a tenu compte des besoins spéciaux des pays les moins avancés, et ces pays ont été fréquemment mentionnés au cours des discussions. On a constaté, que s'il n'y a pas de formule unique applicable à tous les pays de cette catégorie, les domaines industriels et les firmes qui en font partie dans ces pays doivent de toute évidence recevoir pendant longtemps (peut-être pendant 10 ans au moins) des

apports substantiels et continus d'assistance technique. Les domaines industriels ont sans doute un rôle beaucoup plus important à jouer dans les pays les moins avancés que partout ailleurs. La pénurie de compétences techniques, organisationnelles et administratives dans ces pays exige qu'on y emploie des méthodes novatrices et souples qui consistent notamment à tirer parti des moyens de formation et des institutions techniques existants et à combiner la formation et l'assistance technique avec la fourniture de bâtiments industriels en minigrappes. Il importe pour réussir de mettre avant tout l'accent sur l'utilisation des ressources locales et nationales et de se libérer de toute dépendance excessive à l'égard des importations de matières premières. Tout aussi importants sont la participation de la collectivité locale et/ou nationale et l'emploi de techniques appropriées. Le Groupe d'experts a été en outre informé par le PNUD de la possibilité de combiner les crédits ouverts au titre des CIP pour la planification et le développement de l'infrastructure avec les ressources du Fonds d'équipement des Nations Unies, lequel financerait une partie des coûts de construction et fournirait les premières mises de fonds pour les facilités de crédit, etc.

Organisme suédois de développement international (SIDA)

33. Le représentant du SIDA a constaté avec satisfaction que les études réalisées et les travaux de la réunion avaient permis d'atteindre les objectifs envisagés lors du lancement de l'étude d'évaluation. Constatant que la documentation était abondante il a demandé à l'ONUFI de faire en sorte que la masse considérable de données ainsi accumulées soit publiée sous une forme qui permette aux organisations d'assistance, comme aux pays en développement d'en tirer des directives pour l'avenir.

ANNEXE

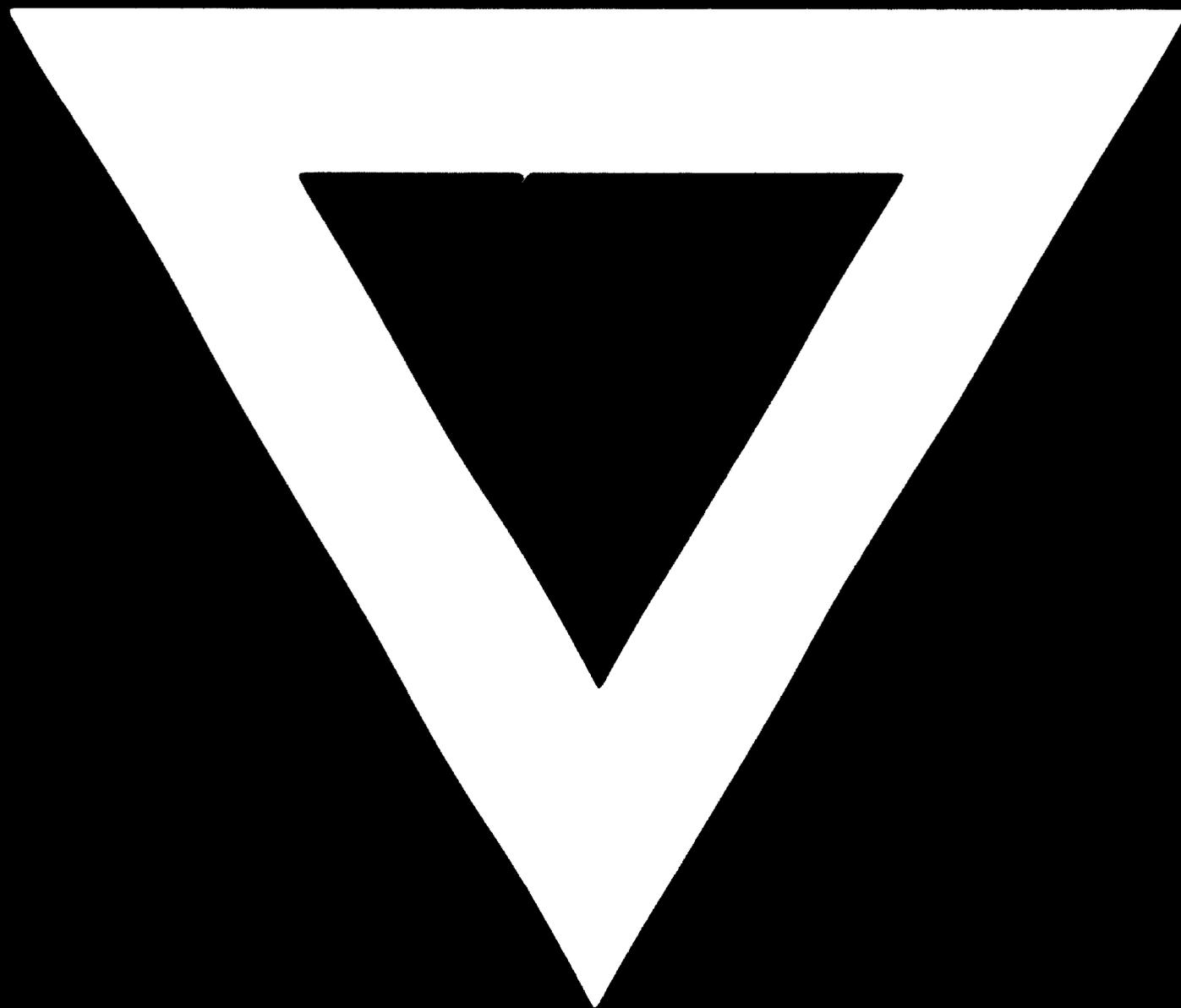
LISTE DES DOCUMENTS

Réunion d'experts sur l'évaluation de l'utilité des domaines
industriels dans les pays en développement

Vienne, 13-16 décembre 1976

<u>Cote</u>	<u>Titre</u>
ID/WG.231/1	Evaluation report on industrial estates No.1 - Turkey, par C.R. Wynne-Roberts
ID/WG.231/2	Evaluation report on industrial estates No.2 - Cuba, par F.C. Holm
ID/WG.231/3	Evaluation report on industrial estates No.3 - Ecuador, par C.R. Wynne-Roberts
ID/WG.231/4	Evaluation report on industrial estates No.4 - Pakistan, par J. Sigurdson
ID/WG.231/5	Evaluation report on industrial estates No.5 - Senegal, par C.R. Droesch
ID/WG.231/6	Evaluation report on industrial estates No.6 - Iran, par D. Wall
ID/WG.231/11	Evaluation report on industrial estates No.7 - Nigeria, par C.R. Wynne-Roberts
ID/WG.231/14	Evaluation report on industrial estates No.8 - Argentina, par C.R. Wynne-Roberts
ID/WG.231/8	Evaluation report on industrial estates No.9 - Malaysia, par A. Neilson
ID/WG.231/9	Evaluation report on industrial estates No.10 - Nepal, par A. Neilson
ID/WG.231/13	Evaluation report on industrial estates No.11 - Sri Lanka, par R.K. Vepa
ID/WG.231/10	Evaluation report on industrial estates No.12 - Sudan, par C.R. Droesch
ID/WG.231/12	Evaluation report on industrial estates No.13 - India, par N.V. Hogg
ID/WG.231/7	Evaluation report on industrial estates No.14 - India (Mysore State), par N. Somasekhara
UNIDO/IOD.16	Report on the industrial estate programme in six countries
ID/WG.231/15	Consolidated survey, par C.R. Wynne-Roberts
-	Major issues in planning and design of industrial estates in the least developed countries, par le PNUD
UNIDO/ICIS.32	The effectiveness of industrial estates in developing countries

C-670



78.11.08